

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### La Commission européenne approuve de nouveaux tarifs de gros pour l'accès aux réseaux des câblo-opérateurs

La Commission européenne a communiqué son opinion sur les projets de décisions de la CRC fixant les tarifs pour l'accès aux réseaux câblés de Telenet, Brutélé et VOO SA. La CRC note avec satisfaction que la Commission n'émet pas de « doutes sérieux » qui auraient été synonymes d'une procédure approfondie et donc d'un retard de plusieurs mois sur l'adoption des décisions tarifaires. Le feu vert de la Commission n'est par ailleurs pas assorti d'objections majeures, même si elle a formulé deux commentaires :

Premièrement, la Commission considère qu'il existe un risque de sur-récupération des coûts, en particulier pour les vitesses Internet les plus élevées. La Commission fait plus particulièrement référence à l'effet cumulé de plusieurs suppléments qui s'ajoutent aux coûts modélisés (par exemple les majorations destinées à couvrir les frais généraux et les coûts IT, ainsi que la marge de 5 à 10% au-dessus des coûts admise pour les vitesses supérieures).

Deuxièmement, la Commission demande à la CRC de réexaminer s'il y a lieu d'inclure la télévision analogique dans un modèle de coûts fondé sur un opérateur efficace qui, selon la Commission, ne maintiendrait pas nécessairement la télévision analogique en service pendant toute la période de régulation.

Conformément à ce que prescrit le cadre réglementaire, la CRC va tenir le plus grand compte des commentaires de la Commission et évaluer si et dans quelle mesure ils nécessitent d'apporter une motivation supplémentaire ou, le cas échéant, des modifications aux projets de décision.

Pour de plus amples renseignements :

IBPT  
Jimmy Smedts  
02 226 88 22  
[www.ibpt.be](http://www.ibpt.be)  
Boulevard du Roi Albert II 35  
1030 Bruxelles  
[info@ibpt.be](mailto:info@ibpt.be)

Medienrat  
[info@medienrat.be](mailto:info@medienrat.be)  
[www.medienrat.be](http://www.medienrat.be)  
Gospertstraße 42,  
4700 Eupen

CSA  
François Massoz-Fouillien  
0496 05 05 73  
[www.csa.be](http://www.csa.be)  
Boulevard de l'Impératrice, 13  
1000 Bruxelles

VRM  
[pers.vrm@vlaanderen.be](mailto:pers.vrm@vlaanderen.be)  
<http://www.vlaamseregulatormedia.be>  
Koning Albert II-laan 20 bus 21  
1000 Brussel